

## Convergences, divergences et défis des procédures applicables devant les cours régionales des droits de l'homme

À l'heure où les juridictions régionales et internationales se réfèrent de plus en plus à leurs jurisprudences respectives, se développe et s'institutionnalise en parallèle le dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Pour les avocats qui plaident devant ces cours, il est primordial d'avoir une vue transversale des questions de droit qui les intéressent mais aussi de se familiariser aux mécanismes de coopération entre les trois systèmes régionaux.

C'est pourquoi, l'UIA organise en collaboration avec l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Paris, un séminaire à Paris les 27 et 28 mars prochains dont l'objet vise précisément à confronter les approches de chacune des Cours sur une série de sujets d'intérêt pour les praticiens.

Après un rappel des spécificités de chacun des systèmes et des procédures applicables, les participants pourront bénéficier de l'analyse d'experts sur la façon dont chacun d'eux traite de sujets d'actualité, le tout sous l'œil critique de praticiens. Il est attendu que ces derniers permettent en outre par leurs interventions de cerner les enjeux rencontrés à ce jour par ces juridictions.

L'UIA a le plaisir et l'honneur d'accueillir pour ce séminaire les personnalités suivantes :

Mme la Juge Reine ALAPINI, Juge à la CPI et Ancienne Présidente de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

M. Arnfinn BÅRDSSEN, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

M. Luis LÓPEZ GUERRA, Ancien Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

M. Gérard NIYUNGEKO, Ancien Juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Ms Laurence BURGORGUE-LARSEN, Professor, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les orateurs présenteront les sujets spécifiques au regard des avancées jurisprudentielles propres à chacune des Cours.

### En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, elle est aujourd'hui composée de membres présents dans 110 pays. L'UIA favorise le développement professionnel et l'échange international d'informations et d'idées, promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

Pour de plus amples informations : [www.uianet.org](http://www.uianet.org) - [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

**Contacts Presse** : Marie-Pierre LIENARD, *Chargée de Communication*, [mplienard@uianet.org](mailto:mplienard@uianet.org)  
Romina BOSSA ABIVEN, *Assistante Projets Droits de l'homme et Profession d'avocat*, [rbossa@uianet.org](mailto:rbossa@uianet.org)